

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1994 B 00133

Numéro SIREN : 393 578 422

Nom ou dénomination : 4 B

Ce dépôt a été enregistré le 04/12/2019 sous le numéro de dépôt A2019/022947

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
..... **DE TOULOUSE**

A2019/022947

Dénomination : 4 B

Adresse : Zone d'Aménagement Concerté de Borde Blanche 31290 VILLEFRANCHE-
DE-LAURAGAIS

N° de gestion : 1994B00133

N° d'identification : 393578422

N° de dépôt : A2019/022947

Date du dépôt : 04/12/2019

Pièce : Procès-verbal d'assemblée générale du 05/07/2019 AG



2361481



2361481

« 4B »

Société par Actions Simplifiée au capital de 40 000 €
Zone d'Aménagement Concerté de Borde Blanche
31290 – VILLEFRANCHE DE LAURAGAIS
R.C.S. TOULOUSE : 393 578 422
(la « Société »)

DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIEES DU 5 JUILLET 2019

Le 5 juillet 2019,

Les associés de la Société :

- TITAN, société par actions simplifiée au capital de 154 000 euros, ayant son siège social Zone d'Aménagement Concerté de Borde Blanche à VILLEFRANCHE DE LAURAGAIS (31290), immatriculée au RCS de TOULOUSE sous le numéro 487 491 532 et représentée par son Président, Madame Agnès BRULIERE,
- Monsieur Jean-François BRULIERE, demeurant au Lieudit Bordeneuve à Caignac (31560)
- Madame Agnès BRULIERE, demeurant Lieudit Bordeneuve à Caignac (31560)

Seuls et uniques associés de la Société détenant ensemble la totalité des deux mille cinq cent (2.500) actions composant le capital social,

Ont déclaré avoir été suffisamment informé des décisions sur lesquels ils sont appelés à se prononcer aujourd'hui, à savoir:

1. Prise d'acte de la démission du Commissaire aux comptes titulaire de la Société
2. Nomination d'un nouveau Commissaire aux comptes titulaire et suppléant
3. Pouvoirs en vue de l'accomplissement des formalités

ONT PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

Conformément aux dispositions de l'article 14 des statuts, les décisions collectives des associés peuvent résulter d'un procès-verbal signé par tous les associés.

Ceci exposé,

Les soussignés présents ont pris les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

Prise d'acte de la démission du Commissaire aux comptes titulaire de la Société

Les associés,

Prennent acte de la démission de Monsieur François RIBES de ses fonctions de Commissaire aux comptes titulaire de la Société avec effet au 30 juin 2019 compte tenu de sa cessation définitive d'activité prenant effet le 30 juin 2019.

Copie de la lettre de démission de Monsieur François RIBES est annexée aux présentes (ANNEXE I).

SECONDE DECISION

Nomination d'un nouveau Commissaire aux comptes titulaire et suppléant

Les associés,

Rappellent que conformément à l'article 20 des statuts de la Société, « le contrôle de la société est effectué dans les conditions fixées par la loi pour les sociétés par actions par un ou plusieurs Commissaires aux comptes titulaires et suppléants désignés par décision collective des associés. »

Rappellent qu'en date du 30 juin 2019, les Commissaires aux comptes de la Société sont les suivants :

- Commissaire aux comptes titulaire : Monsieur François RIBES
- Commissaire aux comptes suppléant: Madame Sophie LAVIT

En conséquence de la démission de Monsieur François RIBES de son mandat de Commissaire aux comptes titulaire, les associés :

Prennent acte, à l'unanimité, du remplacement de ce dernier par le Commissaire aux comptes suppléant, **Madame Sophie LAVIT**, actuel Commissaire aux comptes suppléant de la Société, exerçant à La Métairie du Château à Algans (81470), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Castres sous le numéro 431 988 575, en qualité de Commissaire aux comptes titulaire, et

Décident de nommer, à l'unanimité, en remplacement de Madame Sophie LAVIT, **Monsieur Jean-Claude BOUDET**, exerçant au 10, rue Saint Michel à Villemur sur tarn (31340), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Toulouse sous le numéro 383 534 088, aux fonctions de Commissaire aux comptes suppléant,

avec effet au 1^{er} juillet 2019 et ce pour la durée restante des mandants faisant l'objet du remplacement venant tous deux à expiration lors de l'assemblée générale 2024 appelée à se prononcer sur les comptes annuels 2023.

Les Commissaires aux comptes ont fait savoir par avance qu'ils acceptaient ces fonctions et n'étaient frappés d'aucune mesure ou incompatibilité susceptible de leur en interdire l'exercice (ANNEXE II).

TROISIEME DECISION

Pouvoirs en vue de l'accomplissement des formalités

Les associés décident à l'unanimité de donner tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal et plus précisément au cabinet MORVILLIERS - SENTENAC pour accomplir toutes formalités qu'il appartiendra.

INTERVENTIONS ET SIGNATURES

Le présent acte sous seing privé, constatant les décisions unanimes des associées sera mentionné sur le registre des délibérations tenu au siège social de la Société et un exemplaire original signé par tous les associées sera conservé dans les archives sociales.

A cet effet, un original des présentes est remis au Président qui le reconnaît.

Copie des présentes sera communiquée aux Commissaires aux comptes de la Société.

LE PRESIDENT

TITAN, représentée par son Président, Madame Agnès BRULIERE



LES ASSOCIES

TITAN, représentée par son Président, Madame Agnès BRULIERE



Jean-François BRULIERE



Agnès BRULIERE

